

Poitiers, le 21 MAI 2024

La Maire

à

Monsieur Guillaume LEROY
Président de l'association
TRANSPARENCE CITOYENNE
1 ALLÉE DES TOURNESOLS
28000 CHARTRES

Direction Générale Adjointe Ressources
Direction Assemblées - Juridique
Pôle Juridique - Assurances

N / Réf. : D-2024-002623
Dossier suivi par Stéphanie BOURY
Tél. : 05 49 52 37 73
assemblees.juridique@grandpoitiers.fr

Objet : Demande de communication de documents

Monsieur,

J'ai bien reçu votre demande relative à la communication des documents administratifs suivants :

- les notes de frais de déplacements de la maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui
- les notes de frais de restauration de la maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui
- les notes de frais de représentation de la maire (ainsi que les reçus afférents), sur la période courant de juin 2020 à aujourd'hui.

En vertu du Code des relations entre le public et l'administration et des avis de la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada), la collectivité se doit de vous apporter des réponses sous réserve d'occulter les données à caractère personnelles.

Les services municipaux sont en train de réunir les documents sollicités et nous vous les ferons parvenir dans les meilleurs délais.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour la Maire,
La Première adjointe



Ombelyne DAGICOUR